

Aide extérieure:

Ordre,—Pilotage, entraînement, étudiants étrangers, 1966 et 1967, pays, coût: M. Laprise—Dépôt immédiat de la réponse, 334. Document parlementaire no 230.

Voir aussi **Vietnam**.

Aide extérieure, bureau:

Revue annuelle — 1966-1967, 405. Document parlementaire no 27C. *Imprimé*.

Air-Canada:

1. Rapport pour 1967, 775. Document parlementaire no 172. *Imprimé*.

2. Rapport des vérificateurs pour 1967, 775. Document parlementaire no 172A. *Imprimé*.

Voir aussi **Chemins de fer Nationaux du Canada (Financement et garantie) (Loi de 1967)**.

Ajournement de la Chambre, Motions spéciales:

1. Motion: Sans avis ni débat (le jour de l'ouverture): Que la Chambre s'ajourne jusqu'à 2 h. 30 de l'après-midi, le mardi 9 mai, 18.
2. Motion: Que la Chambre, lorsqu'elle ajournera le vendredi 30 juin, demeure ajournée jusqu'au 4 juillet 1967, à 2 h. 30 de l'après-midi (Congé du 3 juillet), 163-164.
3. Motion: Que la Chambre ajourne après la sanction royale des bills de finances et de toutes autres mesures, le vendredi 7 juillet 1967 et qu'elle demeure ajournée jusqu'au lundi 25 septembre 1967, à 2 h. 30 de l'après-midi (Congé d'été), sous réserve d'être rappelée par M. l'Orateur ou par M. l'Orateur suppléant, présentation et amendement (M. Knowles),—Addition des mots "y compris une mesure relative aux pensions des fonctionnaires retraités", présentation et amendement déclaré irrecevable, 330. Reprise du débat et adoption de la motion sur vote inscrit, 330-331.
4. Motion: Que la Chambre, lorsqu'elle ajournera pour le congé de Noël, demeure ajournée jusqu'au 22 janvier 1968, à 2 h. 30 de l'après-midi, sous réserve d'être rappelée par M. l'Orateur ou par M. l'Orateur suppléant, adoption, 613-614.
5. Motion: "Que la Chambre s'ajourne maintenant" (suite à la défaite du gouvernement relative à la Loi de l'impôt sur le revenu, le 19 février 1968), adoption 705 (sur division), 707 (sur division), 711.
6. Motion: Que la Chambre ajourne immédiatement après la sanction royale des bills de finances proposés et de toutes autres mesures; et qu'elle demeure ajournée jusqu'au mardi 23 avril 1968, à 2 h. 30 de l'après-midi, sous réserve d'être rappelée plus tôt par M. l'Orateur ou par M. l'Orateur suppléant, présentation et après débat, adoption sur vote inscrit, 795-796.

Voir aussi **Orateur, M., Décisions, déclarations et jugements; Procédure et Règlement de la Chambre; Séances de la Chambre**.

Ajournement de la Chambre (Ordre spécial):

Motion (M. Pearson): Que la Chambre ajourne maintenant (étude de la question du logement), présentation et après débat, retrait de la motion, 619.

Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 39-A provisoire du Règlement:

Motion: "Que cette Chambre s'ajourne maintenant" est considérée comme ayant été proposée, après discussion, et adoptée, 47, 54, 66, 81, 84, 97, 100, 113, 121, 126, 136, 143, 150, 156, 167, 170, 286, 309, 327, 342, 349, 355, 360, 388 (ordre spécial), 391, 394, 400, 404, 416, 424, 427, 483, 486, 493, 502, 504, 511, 518, 531, 538, 541, 550, 557, 561, 584, 600, 626, 630, 638, 643, 646, 655, 660, 664, 674, 682, 692, 726, 736, 745, 757, 759, 775, 788, 790, 801, 830.

Voir aussi **Orateur, M. l., Décisions, déclarations et jugements; Procédure et Règlement de la Chambre**.

Ajournement de la Chambre en vue de discuter d'une affaire d'une importance publique pressante:

1. Motion de M. MacInnis: La fermeture de l'aciérie de la *Dominion Steel and Coal Corporation* à Sydney (N.-E.): M. MacInnis propose: Que la Chambre s'ajourne maintenant, présentation et retrait de la motion après débat, 391-392.
2. Motion de M. Ricard: L'arrêt des activités dans le port de Montréal: M. Ricard propose: Que la Chambre s'ajourne maintenant, présentation et après débat, rejet de la motion, sur division, 534-535.

Voir aussi **Procédure de la Chambre, Comité (Spécial) — 6e rapport et l'Index des Débats**.